

« Le genre : outil d'analyse sociologique. Quels apports scientifiques et militants ? », communication présentée à la journée d'étude *Le genre dans l'intervention en violence conjugale : une lecture obsolète ou actuelle ? Idéologique ou scientifique ?*, organisée par les Pôles de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales, Liège, Salle Francisco Ferrer à la Cité Miroir, le 27 octobre 2017

Béregère Marques-Pereira

Professeure de l'Université,
Centre METICES Institut de Sociologie
Université libre de Bruxelles

J'interviens dans ce colloque en tant que politologue et généraliste sur la notion de genre comme outil d'analyse. Je n'ai aucune expérience de terrain et aucune expertise des violences de genre.

Les notions de genre, d'égalité de genre, d'égalité entre les genres, de gendermainstreaming et d'intersectionnalité sont autant de termes issus du féminisme et utilisés dans le langage courant, dans le langage politique national ou international, dans le langage scientifique pour désigner la place des femmes au sein de la famille, du monde du travail, dans l'espace public et politique. Autant de termes que l'on mobilise lors de débats publics et politiques à propos du pacs, des quotas, de la parité, du voile, de la prostitution, des violences à l'égard des femmes, des inégalités de salaires et de traitement, des inégalités en politique, etc. Dernièrement, on a vu apparaître sur la place publique des mouvements anti-genre qui s'en prennent à « la théorie du genre » ou à « l'idéologie du genre ». Voilà de quoi y perdre son latin.

La notion de genre et ses déclinaisons semblent bien un concept nomade issu du féminisme et migrant d'abord dans le langage académique des sciences humaines, ensuite dans le langage politique à la faveur des expertises profanes et savantes de la situation des femmes, pour finalement percoler dans le langage quotidien. Rien d'étonnant dès lors que la notion de genre soit avant tout polysémique. Ce caractère polysémique déforce-t-il sa portée analytique ?

La notion de genre fut l'objet de critiques importantes au sein du féminisme, je devrais mieux dire des féminismes : du féminisme matérialiste radical au Black féminisme en passant par le féminisme d'Etat, et, par ailleurs, les mouvements queer et LGBT. Mais la notion de

genre fut aussi l'objet de critiques issues des positions du Vatican (lors des grandes conférences onusiennes tenues sur la population et le développement et sur les droits des femmes dans les années 1990) et fait aujourd'hui l'objet de campagnes anti-genre, en Europe notamment. C'est donc peu dire que la notion suscite la polémique. Est-ce à dire que la notion de genre est idéologique, sans validité scientifique ?

Voilà donc deux questions qui guideront mon exposé. Mon approche est celle de la socio-histoire qui permet de retracer, dans ce cas-ci, la genèse d'un concept, ses ancrages sociaux, politiques et scientifiques.

Dans la mesure où le but de cette journée d'études est d'aller au-delà des représentations caricaturales ou des simples constats de fait, de dépasser les visions naturalistes et déterministes du phénomène des violences conjugales, en interrogeant la pertinence de la notion de genre, je m'attacherai à une démarche généraliste en trois temps : d'abord, j'aborderai le processus qui va du féminisme à la constitution d'un champ de recherche pluridisciplinaire sur le genre ; ensuite, je m'attacherai plus longuement aux différents usages de la notion de genre dans le champ académique et leurs liens avec le féminisme et le champ politique ; enfin, je mettrai en exergue la notion de genre comme outil analytique.

Ce faisant, j'aurai l'occasion de rappeler, dans le premier temps de ma démarche, le point de départ que constitue l'ouvrage de Simone de Beauvoir *Le deuxième sexe*, les apports du féminisme matérialiste, les premières conceptualisations du genre dans le champ sociologique et l'ouverture de plusieurs disciplines aux femmes et aux féministes jusqu'à l'institutionnalisation et à la professionnalisation des études de genre. Dans le deuxième moment de ma démarche, je m'attarderai à la

signification des concepts de rapports sociaux de sexe, de genre comme rapport social et rapport de pouvoir, à l'importance de la mise en cause des catégories binaires, au sens des notions d'intersectionnalité et de gendermainstreaming et, à quelques usages polysémiques et polémiques du genre dans le champ politico-médiatique. Le dernier moment de ma démarche sera consacré au genre comme outil analytique pour mettre en lumière les dynamiques qui déconstruisent la naturalisation des rapports sociaux et l'importance du travail réflexif au regard de la porosité des frontières des champs académique, associatif, médiatique et politique.

I. Du féminisme à la constitution d'un champ de recherches pluridisciplinaires

En 1949, dans *Le deuxième sexe*, Simone de Beauvoir met en exergue qu'« on ne naît pas femme, on le devient »¹. On peut en dire autant des hommes : on ne naît pas homme, on le devient. Formules qui suggèrent que le fait d'être femme ou homme n'est pas une donnée préexistante, une donnée déjà là, mais bien un processus social par lequel une femme accède au féminin, tandis qu'un homme accède au masculin à travers l'apprentissage de pratiques, de normes et de rôles. Ce fut pendant longtemps l'apprentissage quasi-exclusif des rôles de mères et d'épouses, pour les femmes, et l'apprentissage des rôles de soldat et de pourvoyeur des ressources économiques de la famille, pour les hommes. C'est bien sûr moins prégnant aujourd'hui dans les pays occidentaux. Les femmes sont moins identifiées à leurs rôles de mères depuis la dissociation entre sexualité et procréation que représente l'accès aux droits à la contraception et à l'IVG. Les hommes sont moins identifiés à leur rôle de

¹ Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, 2 vol., Paris, Gallimard, 1986 (1ère éd. 1949).

soldat depuis que la conscription n'est plus obligatoire et à leur rôle de pourvoyeur économique depuis que les femmes sont entrées massivement dans le salariat de manière irréversible. Cependant, femmes et hommes sont encore situés socialement dans des rapports asymétriques. L'ennemi principal des femmes, ce ne sont pas les hommes comme individus, mais les structures patriarcales qui soutiennent la domination masculine, pour Christine Delphy, l'une des représentantes principales du féminisme matérialiste². Le féminisme matérialiste de la deuxième vague qui se développe à la fin des années 1960 et aux débuts des années 1970 dans les pays occidentaux met en cause la domination masculine sur les femmes par la monopolisation masculine des ressources matérielles, politico-symboliques et coercitives, des ressources du pouvoir économique, politique, social et culturel. Ainsi, sera dénoncée la division sexuée du travail entre hommes et femmes dans les différentes sphères de la société. Ce qui sera aussi dénoncé, c'est l'accaparement du corps des femmes à travers la procréation et son prolongement dans le travail domestique gratuit. On est donc en présence d'une mise en cause d'un principe de partition entre production et reproduction, entre privé-domestique et public-politique, donnant lieu à une asymétrie de pouvoir. Ce qui sera revendiqué, notamment, c'est la libre disposition de soi et donc de son corps à travers les luttes en faveur des droits à la contraception et à l'IVG, mais aussi toutes les luttes contre les violences à l'encontre des femmes, allant du harcèlement de rue au viol et au féminicide, en passant par les violences symboliques (les insultes par exemple) et les agressions verbales et sexuelles, que ce soit dans l'espace privé ou dans l'espace public. En ce sens, on peut comprendre le slogan féministe des années 1970 : « le personnel est politique ». Les enjeux liés

² Christine Delphy, *L'ennemi principal*, 2 tomes, Paris, Syllepse, 1998.

à l'intime, au corporel et aux vies privées, se sont politisés et sont devenus des enjeux de débats publics et politiques.

Les premières conceptualisations dans le champ sociologique seront issues de ce terreau. Le point de départ peut être situé, en 1972, chez Ann Oakley qui avance la thèse du genre comme sexe social³. Il s'agit de distinguer le sexe biologique du sexe social, en remarquant à quel point le genre varie dans l'espace et dans le temps. La variabilité géographique et historique du genre est l'expression du genre comme construction sociale. C'est là une rupture avec le naturalisme et l'essentialisme, rupture que l'on retrouve en France chez des sociologues et des anthropologues comme Colette Guillaumin, Nicole-Claude Mathieu et Christine Delphy. Le naturalisme est la réduction du sexe au biologique comme si l'inscription, à la naissance, à l'état civil comme fille ou garçon n'était pas un acte avant tout social qui nous assigne à des identités sexuelles (binaires, féminin/masculin). L'essentialisme est le fait d'attribuer aux femmes et aux hommes des traits et des qualités, supposés inhérents à leur sexe, pour en faire des groupes homogènes. LA FEMME pas plus que L'HOMME n'existent. Existent des femmes et des hommes pris dans des rapports sociaux et des relations sociales. C'est ainsi que Christine Delphy, peut considérer que « le genre précède le sexe »⁴. L'expression signifie qu'en lui-même le sexe ne signifie rien. Il n'est qu'une différence parmi d'autres entre les individu.e.s. Le sexe ne devient un marqueur social que parce que le genre lui confère une signification. Aussi, rien d'étonnant, que l'idée de différences des sexes est bannie de l'approche matérialiste car le postulat d'une différence donnée, d'une donnée qui

³ Ann Oakley, *Sex, Gender and Society*, Londres, Temple Smith, 1972.

⁴ Nicole-Claude Mathieu, « Sexe et genre » in Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré, Danièle Senotier (coord.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2000, p.195.

serait déjà là qui ne pourrait varier historiquement et géographiquement, relève de l'essentialisme et du naturalisme. Ou pour le dire autrement : on ne devient pas femme ou homme de la même manière dans l'Antiquité, à l'époque moderne et contemporaine, en Europe, en Asie, etc.

A partir des années 1970 et 1980, plusieurs disciplines vont s'ouvrir aux femmes et à des féministes qui chercheront à mettre en avant les rôles des femmes en tant qu'actrices sociales et politiques dans différents champs sociaux, rôles qui étaient, auparavant, largement ignorés.

Sans prétention à l'exhaustivité, on peut citer : en anthropologie, Paola Tabet et Françoise Héritier qui mettront en lumière, respectivement, le rôle des femmes dans les activités productrices et dans les échanges matrimoniaux ; en histoire, Michelle Perrot, en France, qui sera à l'origine du développement de l'Histoire des femmes, Joan Scott, aux Etats-Unis, qui s'attachera à l'utilité épistémologique et méthodologique de la notion de genre pour cette discipline ; en sociologie du travail, en France, c'est d'abord la notion de rapports sociaux de sexe (nous y reviendrons) qui sera mise en avant dans les travaux de sociologues telles que Danièle Kergoat.

L'institutionnalisation des « women's studies », des « feminist studies » ou des « études sur les femmes » dans le champ académique d'abord anglo-saxon, ensuite francophone, débouchera progressivement sur une professionnalisation des études sur le genre dans ces différentes disciplines. Tant et si bien que l'on peut trouver aujourd'hui dans différents cursus universitaires des cours sur l'histoire du genre, la sociologie du genre et des masters inter-universitaires sur le genre, comme il en a été créé en Fédération Wallonie-Bruxelles, en septembre

2017 (entre l'ULB, l'UCL, l'Ulg, Saint-Louis, Namur et Mons) ou encore des masters d'études sur le genre comme il en a été créés cette année académique dans cinq nouvelles universités en France (Angers, Nantes, Bretagne-Occidentale, Rennes-II et Maine). Cette institutionnalisation ne s'est pas effectuée au même rythme selon les disciplines et selon les pays. Ainsi, l'histoire et la sociologie furent des précurseurs par rapport à la science politique. Les pays anglo-saxons furent précurseurs par rapport aux pays francophones.

Les études sur le genre ne se résument pas à l'analyse de la condition des femmes. C'est plutôt une approche qui cherche à cerner les rapports sociaux entre les sexes, la construction des identités féminines et masculines, les représentations sociales du féminin et du masculin, la construction des rôles sexués, les rapports de domination et les possibilités d'émancipation, la construction des normes hétéro-sexistes, la racisation du sexisme. Les études de genre s'attachent aussi à la binarité hommes/femmes, aux différentes sexualités.

L'institutionnalisation et la professionnalisation des études de genre se sont construites sur le terreau du féminisme et requièrent encore aujourd'hui un militantisme institutionnel à l'intérieur des universités pour faire aboutir une reconnaissance à part entière des études de genre que ce soit dans la recherche ou l'enseignement. Cependant, ces processus tendent aussi à accroître la distance sociale et les tensions entre chercheuses et militantes associatives. Il existe toutefois des lieux de co-production de connaissances, tels que l'Université des femmes à Bruxelles, organisme d'éducation permanente reconnue en Fédération Wallonie-Bruxelles, créé en 1982, ou l'Institut de Recherches Féministes, créé en 1990, à l'UQAM (Université du Québec à Montréal).

Quoiqu'il en soit, si les études de genre viennent du terreau féministe et si les relations entre expertises profanes et savantes se sont distendues en 40 ans, ces liens ne se sont pas dissous. Car les études de genre en sociologie relèvent le plus souvent de la sociologie critique ou des postures critiques dans les différentes disciplines, postures qui cherchent à repérer les biais andro-centrés et les aveuglements au genre dans ces disciplines. Nous reviendrons sur ce que cela signifie au plan méthodologique, après avoir examiné la polysémie de la notion de genre et les polémiques autour de celle-ci.

II. Les usages de la notion de genre dans le champ académique et leurs liens avec le féminisme et le champ politique

Le terme *gender* pénètre difficilement en France et dans les pays francophones qui lui préfèrent le concept de rapports sociaux de sexe (dimension structurelle des rapports hommes/femmes et non pas individuelle, dans ce dernier cas, en français, on parle de relations sociales, distinction qui n'existe pas en anglais). L'expression rapports sociaux de sexes occupe une position centrale jusqu'aux années 1980 dans les pays francophones, puis est concurrencée par le terme genre. Lorsqu'on se situe dans une approche matérialiste, on considère que les deux termes ont la même signification et on peut indifféremment utiliser l'un ou l'autre terme.

Concept de rapports sociaux de sexe :

Dans l'approche matérialiste, on raisonne en termes de rapports sociaux et les rapports sociaux de sexe sont d'emblée pensés dans leur articulation ou leur imbrication avec les autres rapports sociaux, sans considérer a priori qu'un rapport social prédomine sur l'autre⁵. Les rapports sociaux de sexe, de classe, d'ethnicisation ou de racisation sont con-substantiels.

Un rapport social fait référence aux fondements matériels (notamment économiques), socio-politiques, sans pour autant négliger les représentations symboliques et sociales.

Lorsqu'on raisonne en termes de rapports sociaux, on met l'accent sur les caractères dynamique, conflictuel, relationnel et transversal entre acteurs.

Caractère dynamique : il s'agit, non pas d'établir un simple constat de fait des inégalités entre acteurs, mais de saisir les processus historiques, socio-politiques qui façonnent les acteurs et à travers lesquels ceux-ci agissent et se constituent en classes sociales ou en classes sexuées d'hommes et de femmes.

Caractère conflictuel : il ne s'agit pas seulement de cerner les rôles sexués attribués aux hommes ou aux femmes, mais d'appréhender les assymétries de pouvoir (phénomènes d'oppression, d'exploitation et de domination auquel donne lieu la division sexuée du travail).

Caractère relationnel : les asymétries de pouvoir mettent en relation hommes et femmes comme catégories sexuées. Par exemple, il s'agira de

⁵ Danièle Kergoat, « Plaidoyer pour une sociologie des rapports sociaux. De l'analyse critique des catégories dominantes à la mise en place d'une nouvelle conceptualisation », in Collectif, *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Presses universitaires de Grenoble, 1984, pp.207-220.

prendre en compte l'insertion des femmes dans l'espace privé-domestique et de rendre compte de ses incidences à la fois sur les femmes et les hommes dans l'espace public.

Caractère transversal : les rapports sociaux traversent l'ensemble des sphères de la société. Ainsi, on ne peut pas réduire les rapports sociaux de sexe au seul espace familial. Ces rapports sont aussi présents dans les différents espaces publics.

Lorsqu'on raisonne en termes de rapports sociaux de sexe, on met l'accent sur quatre dimensions : la partition, la hiérarchisation, la variabilité et la division.

La *partition* entre le masculin et le féminin recoupe la séparation entre le privé et le public ou encore entre production et reproduction.

La *hiérarchisation* du masculin sur le féminin est une relation stratégique de pouvoir des hommes sur les femmes en tant que classes sexuées.

La *variabilité* dans le temps et dans l'espace des rapports sociaux de sexe est fondée sur la *division* sexuée du travail.

Le genre comme rapport social et rapport de pouvoir :

Joan Scott se positionne contre l'essentialisme, en considérant le genre comme un rapport social entre les sexes (qui renvoie aux différents caractères et dimensions qui viennent d'être exposés), rapport social qui est avant tout à un rapport de pouvoir dans deux sens : d'abord, en tant que les rapports entre hommes et femmes sont des rapports hiérarchisés,

ensuite, le fait que le pouvoir s'exprime dans le langage du genre ⁶. Elle exprime cette idée en ces termes : « le genre est un élément constitutif des relations sociales fondé sur les différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier les rapports de pouvoir » (p.41). La première partie de cette approche fait appel à quatre éléments liés entre eux : « premièrement, des symboles culturellement disponibles qui évoquent des représentations multiples (et souvent contradictoires) (...) Deuxièmement, les concepts normatifs qui mettent en avant des interprétations de la signification des symboles (...) sont exprimés dans les doctrines religieuses, éducatives, scientifiques, juridiques, et, typiquement, elles prennent la forme d'oppositions binaires figées qui affirment catégoriquement et sans équivoque ce que signifient « homme » et « femme », « masculin » et « féminin ». (pp.41-42). Ces concepts se présentent comme consensuels alors que ce ne sont jamais que des positions dominantes résultantes de conflits largement occultés. Le troisième élément se réfère au caractère transversal du genre : « Le genre se construit à travers la parenté, mais pas exclusivement ; il se construit aussi bien à travers l'économie, et l'organisation politique, qui, dans nos sociétés du moins, fonctionnent indépendamment de la parenté pour une large part. » (p.43). Le quatrième aspect se rapporte à l'identité subjective dont Joan Scott nous rappelle que la dimension historique doit être examinée pour saisir comment elle se construit à travers un ensemble d'activités, d'organisations sociales et de représentations sociales toujours historiquement situées (p.43).

⁶ Joan Wallach Scott, « Genre : une catégorie utile de l'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF, Le genre de l'histoire*, n°37-38, 1988, pp.125-153 (première publication 1986), article repris dans Joan W.Scott, *De l'utilité du genre*, Paris, Fayard, 2012, pp.17-54.

La seconde partie de sa théorisation signifie que « le genre est le champ premier à l'intérieur duquel ou au moyen duquel le pouvoir se déploie. En la matière, le genre n'est pas le seul de ces champs, mais il semble qu'il s'agisse d'une constante récurrente par laquelle, en Occident, la tradition judéo-chrétienne aussi bien qu'islamique, le pouvoir est signifié. » (p.44). L'approche de Joan Scott, insistant sur une démarche matérialiste de socio-histoire, nous permet de considérer la notion de genre et le concept de rapports sociaux de sexe comme équivalents.

Trouble dans le genre ou la mise en cause des catégories binaires et des identités sexuées

Judith Butler, dans un essai désormais célèbre, met en exergue que le sexe lui-même est déjà une production sociale⁷. Elle met en cause les schémas binaires hommes/femmes, masculin/féminin, hétéro/homo et soutient l'idée que la binarité des sexes est fondée sur la norme sociale hétérosexuelle. Pour Butler, chaque individu aurait la possibilité de se libérer des identités assignées en jouant différents répertoires sexués et sexuels qui rendent le genre performatif. Jouer sa propre performance de genre, ce serait subvertir la binarité des catégories sexuelles et les normes dominantes hétérosexistes. Ce faisant, Judith Butler s'inscrit dans un courant de pensée, le queer. Le terme queer est un terme anglais signifiant étrange, bizarre, excentrique voire anormal. Le mouvement queer se situe dans un post-féminisme qui cherche à déconstruire les identités sexuelles et a contribué à la visibilité sociale des réalités homosexuelles (mariage pour tous, homoparentalité, etc.). Le mouvement queer se fonde sur un retournement du stigmat (queer est une insulte

⁷ Judith Butler, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte, 2005 (première édition 1990).

visant à stigmatiser les homos) et s'est créé à la fin des années 1980/début des années 1990, en revendiquant un positionnement contestataire à l'égard des normes sexuées et sexuelles dominantes. Le mouvement queer s'affirme par une revendication identitaire stratégique.

Pour les chercheuses qui travaillent sur les rapports sociaux de sexes et sur la domination masculine au sens d'asymétrie dans les rapports de pouvoir entre hommes et femmes, il y a une véritable réticence à adhérer à cette resignification du terme genre. Car, le risque d'évacuer et les femmes et le féminisme des préoccupations scientifiques et politiques est réel. Le discours philosophique de Judith Butler se heurte, pour les sociologues et les politologues, à l'observation des pratiques sociales et politiques.

Pour les socles disciplinaires sociologiques et politologiques, il est sans doute plus important de s'attacher aux critiques émises par le *Black Feminism* à l'égard de la notion de genre. Ces critiques ont débouché sur la notion d'intersectionnalité.

Contre le réductionnisme du genre : la notion d'intersectionnalité :

Le *Black Feminism* est né aux Etats-Unis à la fin des années 1970, en réaction à l'hégémonie du féminisme des femmes blanches, issues des classes moyennes. Le *Black Feminism* s'attache à la question de savoir qui est le sujet politique du féminisme et considère que les différentes formes de domination que subissent les minorités ethnicisées ou racisées doivent être prises en compte et doivent déboucher sur des stratégies d'alliances et sur une politique de coalition entre les différentes minorités politiques. Parmi les représentantes les plus célèbres, il faut citer,

notamment, Angela Davis et Kimberlé Crenshaw. C'est à cette dernière que l'on doit la notion d'intersectionnalité⁸.

Cette notion se situe à la croisée de l'action collective des mouvements de libération depuis les années 1970 et des catégories de l'action publique qui nourrissent les politiques anti-discriminatoires et les politiques anti-racistes. Le terme intersectionnalité est donc issu de l'importance du mouvement des droits civiques et de la jurisprudence anti-discriminatoire qui tendent à valoriser la représentation de certains groupes subordonnés, les hommes noirs et les femmes blanches des classes moyennes.

Pour Kimberlé Crenshaw, le terme permet de mettre en lumière les situations d'invisibilité radicale auxquelles les femmes pauvres racisées sont confrontées. Ainsi, la notion d'intersectionnalité pose, au plan politique, la question des liens à construire entre l'anti-sexisme et l'anti-racisme.

Les sciences sociales se sont appropriées le terme pour désigner les principes de recherche empiriques guidant l'analyse de l'imbrication des rapports sociaux de race, de classe et de sexe⁹. Soulignons, à nouveau, que dès les années 1970, la sociologue Danièle Kergoat avait déjà mis en lumière l'imbrication des rapports sociaux de sexe et de classe. L'enjeu sociologique de l'intersection des multiples rapports sociaux est donc de saisir comment ceux-ci se construisent mutuellement dans différentes situations sociales et ne s'additionnent pas ou ne se superposent pas

⁸ Kimberlé Crenshaw, Oristelle Bonis, « Cartographie des marges : Intersectionnalité, politiques de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, n°39, 2005 (première édition 1989), pp.51-82.

⁹ Alexandre Jaunait, Sébastien Chauvin, « Représenter l'intersection. Les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales », *Revue française de science politique*, n°62, vol.1, février 2012, pp.5-20.

purement et simplement. Au plan épistémologique, l'enjeu est de rompre avec toute essentialisation.

Le *gendermainstreaming* :

La notion de *gendermainstreaming* s'est développée à la faveur de ce que l'on peut nommer un féminisme d'Etat dans différents pays et continents. Le féminisme d'Etat renvoie à l'institutionnalisation et à la professionnalisation d'un féminisme luttant à l'intérieur des appareils d'Etat pour l'élaboration, l'instauration et la mise en oeuvre de politiques publiques en faveur de l'égalité entre femmes et hommes. A partir des années 1970 et surtout 1980, on a vu se mettre en place des conseils consultatifs, des secrétariats d'Etat, des ministères sous les appellations de la condition féminine, de l'égalité ou des droits des femmes. Cette institutionnalisation a été fortement encouragée par les instances internationales et supranationales telles que l'ONU et l'UE. Ces instances ont certainement été un moteur puissant pour la mise en place de politiques publiques d'égalité. Depuis 1995, lors de la conférence onusienne sur les droits des femmes, organisée à Pékin, et depuis 1997, lors du traité d'Amsterdam, la notion de *gendermainstreaming* s'est développée dans les espaces nationaux, internationaux et supranationaux. Elle vise à intégrer la dimension de l'égalité entre femmes et hommes dans l'ensemble des politiques publiques. L'idée sous-jacente est que les femmes ne sont pas une catégorie spécifique et que l'égalité des sexes n'est pas un dossier particulier. Il y a donc lieu d'intégrer la dimension de genre dans toutes les politiques publiques pour en évaluer a priori et a posteriori les impacts en termes d'égalité entre femmes et hommes. Cela suppose que chaque ministère et chaque acteur étatique évalue des politiques publiques qui, tout en paraissant neutres ou aveugles au genre,

ou qui sont d'emblée genrée, procède à l'analyse de leurs effets différenciés pour les hommes et pour les femmes. Cette nouvelle perspective prend appui sur de nouveaux instruments d'action publique tels que des statistiques sexuées, l'étude des budgets au prisme du genre, des manuels de bonnes pratiques.

Quelques usages polysémique et polémique dans les champs médiatique et politique

De manière générale, les concepts analytiques sont souvent liés aux processus de construction des mouvements sociaux. Ils sont également nomades en ce qu'ils passent aussi dans le langage courant ne serait-ce qu'à travers les champs médiatique et politique.

En ce qui concerne le genre, le terme apparaît fréquemment comme s'il était une variable à l'instar du sexe, de l'âge, de la profession, etc. Or le genre n'est pas une variable mais un rapport social et un rapport de pouvoir en imbrication avec d'autres rapports sociaux.

On voit également apparaître les expressions « égalité des genres » ou « égalité de genre ». Utiliser au pluriel, on risque d'instaurer une confusion entre deux usages du terme « genre » : l'un renvoyant à un simple fait social qui pourrait s'extraire du sexe, l'autre à un rapport social qui institue des dichotomies entre hommes et femmes. Le « genre » au singulier s'inscrit, lui, dans une démarche où le terme renvoie à la séparation et à la hiérarchie au sens où le système de genre ancré dans l'articulation de multiples rapports sociaux produit des catégories sociales sexuées.

Depuis les années 2000, on a vu se développer une polémique contre la dite théorie du genre, à la suite des marches anti-mariage pour tous¹⁰. De manière générale, les campagnes anti-genre se mobilisant contre l'égalité se sont développées en Europe, plus ou moins inégalement selon les pays¹¹.

LA *théorie* du genre n'existe pas. L'expression « théorie du genre » est mobilisée, dans différents pays, par différents courants de droite, pour s'opposer à la mise en place de politiques d'égalité entre femmes et hommes et au libre choix de modes de vie privée. Par contre, la *notion* de genre existe : comme je viens de le souligner, elle s'inscrit dans différents paradigmes scientifiques, relevant de différentes disciplines, telles que la sociologie, l'histoire, l'anthropologie, la philosophie.

Depuis la Conférence internationale sur la population et le développement organisé par les Nations Unies, au Caire, en 1994, le Vatican récuse l'usage de notions telles que genre, droits reproductifs et sexuels ou égalité. Aux yeux du Vatican, de telles notions comporteraient des possibilités de glissements favorables à la légitimation de l'homosexualité, de l'avortement, ou risqueraient de réfuter l'existence des différences naturelles entre hommes et femmes ainsi que la vocation maternelle des femmes.

A mon sens, l'invention vaticane de la prétendue *théorie* du genre exprime différents ressorts de la pensée réactionnaire : phobie de l'indifférenciation des sexes, phobie de la dissociation entre sexualité et

¹⁰ Sophie van der Dussen, David Paternotte, Valérie Piette, *Habemus Gender! Déconstruction d'une riposte religieuse*, *Sextant*, n°1, 2016.

¹¹ Roman Kuhar, David Paternotte (eds.), *Anti-Gender Campaigns in Europe, Mobilizing against Equality*, Londres, Rowman & Littlefield, 2017.

procréation (d'où la criminalisation du droit à l'avortement et l'homophobie), exaltation de la complémentarité des sexes.

Ce qui préside aux divers amalgames à l'œuvre dans ces phobies, c'est un anti-intellectualisme qui entend disqualifier un champ d'études reconnu dans différentes disciplines scientifiques.

III. Le genre comme outil analytique

La notion de genre est un outil d'analyse qui déconstruit la naturalisation des rapports sociaux. Elle met en lumière trois dynamiques socio-politiques. D'une part, la séparation entre le masculin et le féminin, séparation qui s'articule à la division entre la sphère publique et la sphère privée, division traditionnellement légitimée au nom de la naturalité des places, des rôles et des fonctions assignées aux femmes dans des espaces qui leur sont réservés. D'autre part, la hiérarchisation du masculin sur le féminin, hiérarchisation qui s'appuie sur une relation stratégique de pouvoir fondée sur la monopolisation par les hommes des ressources matérielles, politico-symboliques, organisationnelles, coercitives et répressives. Enfin, la variabilité, dans le temps et dans l'espace, de la division sexuée du travail dans l'ensemble des sphères de la vie en société, infirmant de ce fait le caractère immuable de cette division. La notion de genre s'appuie politiquement sur celle d'égalité, à savoir la dénonciation des discriminations à l'égard des femmes ou la dénonciation des différences transformées en inégalités et en hiérarchies sociales. Dans cette perspective, la notion de genre permet de récuser le maternalisme qui réduit l'identité féminine à celle de mère. A ce titre, cette notion s'oppose à l'essentialisme qui érige « la femme » comme symbole de l'altérité et de la différence, faisant ainsi du masculin une norme de

référence et de révérence. L'enjeu est donc l'analyse des normes, des représentations et des pratiques sociales et politiques qui construisent les rapports sociaux entre femmes et hommes. La notion de genre permet aussi de récuser le paternalisme qui réduit la masculinité à une virilité hétérosexuelle.

Les chercheur.e.s ne travaillent pas en vase clos. Ils et elles appartiennent à un univers politique et social dont ils ne peuvent s'extraire. Leur objet d'études fait, lui aussi, partie de configurations sociales et politiques. Aussi, la question du rapport à l'objet ne peut être posée sur le mode d'une pure neutralité. Trop souvent se réclamer de la neutralité est une façon d'occulter les positions et les engagements dans lesquels les chercheur.e.s sont acteurs. Aussi, c'est le travail réflexif sur son objet d'étude qui importe. La sélection des objets, la manière de les traiter, les approches choisies doivent être soulevées. La recherche et l'activisme sont deux démarches qui ne poursuivent pas les mêmes buts mais peuvent dialoguer dans le respect réciproque de l'autonomie de chaque sphère. De ce dialogue peut émerger une co-production de connaissances.

Cette co-production de connaissance peut se fonder sur le repérage des expressions d'aveuglement au genre et des biais andro-centrés. Parmi les expressions de l'aveuglement au genre, on peut relever, selon Thanh Huyen Ballmer-Cao, le silence, l'immunisation cognitive, la partialité et l'évacuation du genre. Le silence, c'est faire comme si le genre n'existait pas. Par exemple, faire une recherche sans désagréger les données statistiques selon les catégories sexuées hommes/femmes. Il faut noter qu'il a fallu la demande sociale d'organisations internationales telles que l'ONU, l'UE, l'UNESCO, etc. pour que le champ académique finisse par en tenir compte. L'immunisation cognitive renvoie au fait de rendre le

genre invisible. Par exemple, traiter d'un thème comme la citoyenneté sans prendre en considération les tensions universalisme/particularisme et égalité/différence qui empêche de la traiter comme neutre. La partialité renvoie à l'évacuation du genre, le genre évacué étant le plus souvent le genre féminin. Comment ? D'une part, à travers une sur-généralisation des résultats de recherche (on travaille sur la population en général sans se préoccuper de savoir si l'on est en présence d'hommes ou de femmes, et ensuite on généralise les résultats). D'autre part, à travers la sous-spécification des résultats de recherche (on travaille sur la population masculine, puis on oublie de le spécifier). L'évacuation du genre ne se réduit pas à son éventuelle suppression, mais consiste plutôt en son occultation. Enfin, repérer les biais de genre, c'est déceler les présupposés, les postulats, les concepts, les modèles, les théories qui rendent les femmes invisibles en tant que sujets sociaux et historiques ou c'est déceler les mécanismes qui naturalisent les rapports de division et de hiérarchisation fondés sur le sexe.

Par ailleurs, les chercheur.e.s sont souvent sollicité.e.s comme expert.e.s auprès des pouvoirs publics dans une dynamique d'aide à la décision. Le risque d'une instrumentalisation du genre au profit de ce qui est souhaitable et pensable dans le discours politique dominant, n'est pas absent. A cet égard aussi, le travail réflexif garde toute son importance.

La porosité des frontières entre les champs académiques, associatifs, médiatiques et politiques ne peut que nous inciter à être attentif au fait que la notion de genre est mobilisée à la fois par le sens commun savant et par le sens commun ordinaire. Cela aboutit souvent au flou et à la pauvreté épistémologique. Par exemple, comme je l'ai déjà souligné, confondre sexe et genre, faire du genre une simple variable, confondre l'égalité de genre et l'égalité des genres, prendre pour une évidence

l'expression « la théorie du genre » ou encore effectuer des glissements de sens à l'autre dans les usages de la notion de genre.

En conclusion, l'enjeu du travail réflexif pour faire du genre un véritable outil analytique est certainement d'être clair sur le paradigme et l'approche dans lesquels on se situe. Mais il est aussi de garder à l'esprit les glissements toujours possibles entre différents registres. En effet, il n'est pas rare de passer, sans s'en rendre compte d'un registre à l'autre. On peut certainement distinguer le registre empirique (le constat de fait), les registres explicatif et interprétatif (établissement des causalités et corrélations entre faits, interprétation de ceux-ci au prisme des conceptualisations liées aux approches et paradigmes utilisés), le registre évaluatif (évaluer une politique publique), le registre prescriptif (prescrire des réformes, faire des plaidoyers ou des réquisitoires), le registre normatif (les normes souhaitables ou non).